

N/Réf. : AL/BDL – n°014/24

Dossier suivi par :

Brieuc DE LANDSHEER

Responsable SMAS

☎ 06 50 96 83 09

Email : [bdelandsheer@cc-sablons.fr](mailto:bdelandsheer@cc-sablons.fr)

**OBJET : ATTESTATION CAPACITE STEU VILLENEUVE-LES-SABLONS**

Je soussigné **Alain LETELLIER**, Président du Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons (SMAS),

Atteste que la Station de Traitement des Eaux Usées de Villeneuve-Les-Sablons est en capacité, tant hydraulique qu'organique, de traiter les effluents générés par le projet de Parc d'Activité des Sablons, développé par l'entreprise PRD sur la commune de Saint-Crépin-Ibouwillers, dans les conditions définies par l'étude d'impact annexée aux permis de construire PC 060 570 23 T 0007, PC 060 570 23 T 0008, PC 060 570 23 T 0012 et PC 060 570 23 T 0013.

Fait à Villeneuve-les-Sablons le 11 janvier 2024 pour servir et valoir ce que de droit.



Le Président du SMAS,

*Alain Letellier*  
Alain LETELLIER

---

**SMAS**

2, rue de Méru  
60175 Villeneuve Les Sablons

T. 03 44 22 01 60  
[smas@cc-sablons.fr](mailto:smas@cc-sablons.fr)

[www.cc-sablons.com](http://www.cc-sablons.com)